

DELIBERATION
du Conseil Académique de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 09 Mai 2017

Délibération n°07 - 2017 relative à la demande de publication de poste dans le cadre d'une mutation croisée

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L712-6-1 III,

Vu la loi n°84-16 du 11 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, et notamment son article 62,

Vu le décret n°84-431 du 6 Juin 1984, et notamment son article 33,

Par délibération en date du 09 Mai 2017, le conseil académique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve la demande de publication de poste (MCF 0331) dans le cadre d'une mutation croisée entre l'Université de Reims et l'Université de Rennes.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	80	Membres présents	31
Membres en exercice	81	Membres représentés	22
Majorité absolue	41		
Nombre de pouvoirs	22		

Décompte des suffrages

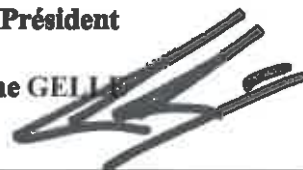
Votants	53	Pour	53	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée



Visa du Président

Gillaume GELLE



Document en annexe au présent extrait : Note de présentation

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 15-05-2017

Document mis en ligne le : 15-05-2017